Thème 2 : Le Fonctionnement des marchés

**I : La concurrence et les structures de marché**

1. La concurrence parfaite c’est lorsque toutes les entreprises en concurrence sont soumises au même conditions
2. - L'atomicité du marché signifie qu'il existe un grand nombre d'agents économiques, tant du côté de l'offre que du côté de la demande, et qu'aucun d'entre eux ne dispose sur le marché d'une dimension ou d'une puissance suffisante pour exercer une action quelconque sur la production et sur le prix considéré.

- L'homogénéité du produit suppose que toutes les entreprises livrent des produits et services que les acheteurs jugent identiques ou homogènes ; ils n'ont pas de raisons de préférer le produit d'une firme au produit d'une autre firme. Le choix de l'acheteur n'est ainsi guidé que par le prix

- La libre entrée et sortie sur le marché signifie que quiconque veut s'adonner à une certaine production peut le faire sans restriction ni délai, pénétrer sur le marché et ainsi concurrencer ceux qui s'y trouvent déjà. Les firmes qui composent l'industrie ne peuvent s'opposer à l'arrivée de concurrents.

- La parfaite transparence du marché ou information parfaite suppose que les offreurs et les demandeurs soient parfaitement informés des caractéristiques des produits et des prix auxquels ils sont proposés. La parfaite connaissance de tous les facteurs significatifs du marché empêche ainsi que certains profitent d'une information particulière pour manipuler le marché.

- La libre circulation des facteurs de production signifie que le capital et le travail doivent pouvoir se déplacer librement à la recherche de la meilleure opportunité de rémunération. Cela suppose donc la libre circulation des capitaux dans le monde ainsi que l'ouverture des frontières aux flux migratoires.

La concurrence parfaite n'existe pas car il y a au moins une des conditions qui n’est pas respectée.

1. Un monopole c’est une organisation qui a tout le marché alors il peut faire “ ce qu'il veut”. Un oligopole est que le marché est divisé avec deux ou trois organisations.

Concurrence monopolistiques :

1. Ils sont encadrés sinon les organisations dominantes peuvent baisser en qualité de produit ou services, fixer des prix élevés, ou empêcher l'entrée de nouveaux concurrents. C’est pour éviter un abus de position dominante.
2. Cela permet parfois d’augmenter le prix du produit en disant qu’il est de meilleure qualité, donc de faire le plus de bénéfices.
3. Cela permet de restreindre le monopole de la concurrence et lui donne temporairement le monopole du marché

**II : La légitimité d’une intervention de l’Etat sur le marché**

1. - Assurer la sécurité extérieure du pays par la diplomatie et la défense

- Assurer la sécurité intérieure et l’ordre publique avec notamment les forces de la police

- Définir le droit et rendre la justice

- Émettre de la monnaie

1. Les services régaliens sont gérés par le 5 ministères (de la défense, des affaires étrangères, de la justice, de la finance, de l’intérieur)
2. Ils sont financé par les impôts et les taxes du pays

**En quoi les marchés sont ils défaillant**

1. Il y’a asymétrie d’informations quand chaques acteurs sur le marché ne disposent pas des mêmes informations (des offreurs, demandeurs etc) => cette asymétrie favorisent certain acteurs
2. Contrôle de l'état des informations mis à disposition (labels, contrôles)
3. Externalité : action d’un agent économique => impact sur le bien être d’autres agents sans compensation monétaire

Externalité positive : ex création d’une usine crée des emplois, cela se fait sans que le voisinage participe au financement de l’avantage dont il bénéficie

négative : ex, usine pollue l'environnement, le voisinage en subit les problèmes

1. Car pour l'externalité positive provoque des amélioration mais n’a pas d’incitation à la poursuite de l’action, négative : dégradation du bien être et poursuite de l’action
2. L’etat peut réduire les externalités négative en taxant les entreprises polluantes et en diminuant le coût privée pour les entreprises avec des externalités positives
3. Bien collectifs : peut etre consommer par plusieurs personnes à la fois (non rivalité)

et impossible d'empêcher qlq de les consommer (non excluabilité) ex : éclairage publique

1. Car personne ne paiera pour le consommer (car accès gratuit) ce qui fait que des gens en profiterait sans payer : comportement de passager clandestin

Aucun producteur n’est encourager à produire le bien car pas de paiements pour le bien du collectif

1. L’etat peut produire directement ces biens collectifs